# LE MARQUAGE ÉVIDENTIEL : EN DÉÇA ET AU-DELÀ DES NOMS SOUS-SPÉCIFIÉS Y A-T-IL UNE CONTINUITÉ ?

ROXANA VOICU[1]

**Abstract.** The article deals with the discourse use of shell nouns *fait/vérité/réalité* usually classified as epistemic on modal ground. I recalibrate their modal content so as to consider them as evidential markers presenting a content which imposes itself as evident. The analysis builds on a pragmatic approach to evidentiality in order to explain the indexical dimension and, more specifically, the use of present tense in the specificational construction *le fait/la vérité/la réalité est que Phrase*. The article aims to reconsider the link between fact and factuality, the latter being considered as an epistemological stance whose aim is to objectivize the information. In accord with a pragmatic approach, the truth is first considered as monstration only to pursue the description of the shell nouns as instructions. This brings the specificational constructions closer to discourse markers: the two offer instructions in order to process the content of the subordinated clause. The process of routinization associating these markers with particular discourse moves explains their functional specialization.

**Keywords**: factuality, monstration, evidential markers.

## 1. INTRODUCTION

Bien circonscrites par le volet logico-sémantique des études, les notions de vérité et de factualité jouissent d'une versatilité remarquable au niveau discursif. En témoignent *fait, vérité, réalité* dont l'aptitude à encapsuler un contenu propositionnel leur ménage une carrière discursive sous l'étiquette de noms sous-spécifiés (NSS) ou noms coquilles (Schmid 2000). Définis selon des critères syntaxiques par le patron de construction qui, pour le propos de la présente analyse, est *le fait/la vérité/réalité est que Ph*, les noms sous-spécifiés se mettent naturellement au service de la structuration textuelle en fournissant des instructions sur la façon d'interpréter le contenu de la complétive.

La vérité et la factualité tissent un entrelacement à l'intérieur duquel elles sont difficiles à démêler au point de se recouper. Ainsi, selon Godard et Jayez (1999), un fait est-il un garant de la vérité de la proposition, cette dernière jugée selon la conformité avec la réalité. Si les trois notions se révèlent indissociables dans une perspective logico-sémantique, elles ne le sont pas moins selon une perspective proprement linguistique, à une différence près : la vérité gravite autour d'une instance, le locuteur, qui la brandit à des fins argumentatives. Le constat précédent ouvre au moins deux pistes d'analyse. La première a trait à la monstration comme commentaire de l'énoncé sur sa propre énonciation, qui

[1] Université de Bucarest, roxana.voicu@lls.unibuc.ro.

RRL, **LXV**, *4*, p. 377–393, Bucureşti, 2020

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

possède en tant que tel la propriété d'être indissociable de la réalité qu'il qualifie. Cette réalité particulière est celle de l'énonciation qui, en exhibant sa valeur de vérité, intègre discursivement une palette large de jeux de langage (reconnaissance, confirmation, corroboration etc.). La deuxième se rapporte à la fonction communicative de la structure *la vérité/réalité/le fait est que* en tant que stratégie particulière d'attirer l'attention sur un fragment de discours, en l'occurrence sur le contenu de la complétive. Pourvus d'une valeur conceptuelle ramenée par Schmid (2000) dans le domaine de l'épistémique comme signifiant l'engagement du locuteur quant à la vérité de la proposition, les noms sous-spécifiés voient leur contenu conceptuel s'éroder au profit d'un contenu instructionnel. Ce cheminement particulier traduit l'émergence d'une valeur de marqueur discursif spécialisé dans l'expression de l'opposition ou de la confirmation. Si l'existence de cet infléchissement sémantique reste latente chez Schmid (2000), je serai amenée à radicaliser cette position en dressant un parallèle entre la construction spécificationnelle et les marqueurs discursifs *en fait*, *en vérité, en réalité* :

(1) Vous dites cela pour me faire plaisir. La vérité est que ces cours me mettent dans le malaise. (Mauriac, *Et comme l'espérance*, 1976, p. 462) / en vérité
(2) La diversité des langues et l'unité du langage sont deux vérités égales. La réalité est que le langage est à la fois un et multiple. (Hjelmslev, *Principes*, 1928, p. 266) / en réalité
(3) Tel était pourtant l'homme que dans nos cercles l'on disait si grossier, si brutal, maltraitant tout son service. Le fait est que l'empereur était, au contraire, des plus scrupuleusement attaché aux convenances. (Las Cases, *Le mémorial*, 1823, p. 866) / en fait

À ma connaissance, seul l'article de Lenepveu (2009) retrace un parallèle entre les deux séries à partir de *le fait est que* et *en fait, au fait*. En élargissant l'analyse de façon à y inclure *vérité* et *réalité*, je ramène ces constructions au marquage de l'évidentialité. Si l'analyse langagière de la vérité fait du locuteur une instance d'évaluation, l'approche pragmatique de l'évidentialité récupère cette dimension indexicale pour ériger l'évaluation par le locuteur de l'information véhiculée au statut de positionnement épistémologique. Forte de cet arrière-plan théorique, j'analyserai *le fait est que/la réalité/vérité est que* comme des marqueurs évidentiels qui exhibent un divorce entre la source de l'information (le locuteur) et le statut accordé à celle-ci (la factualité). La première section interroge le rôle descriptif qui revient aux noms sous-spécifiés retenus à partir d'un examen pragmatique du statut prêté à la vérité pour opposer la représentation à la monstration de la vérité. La deuxième section aborde une analyse pragmatique de l'évidentialité pour mettre à l'épreuve le rapport entre fait et factualité comme positionnement épistémologique particulier. Je vais à l'encontre de Schmid (2001) qui décèle derrière *le fait est que* une intention d'objectivisation et à l'encontre d'une assimilation de *fait* à la factualité au sens de Mushin (2001) comme information mutuellement partagée. L'une et l'autre pistes vont à l'encontre du but communicatif associé à la focalisation contrastive. En effet, *le fait/la vérité/réalité est que* s'imposent à l'attention des spécialistes en tant qu'épiphénomène de la construction pseudo-clivée (Higgins 1979) sous le nom de construction spécificationnelle. A l'instar de la construction pseudo-clivée, celle-ci assure un découpage prédéfini de la structure informationnelle selon lequel le nom sous-spécifié joue le rôle de thème ou

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

d'information ancienne alors que le contenu de la complétive représente l'information nouvelle. Reconnaitre son rôle d'assurer une focalisation contrastive explique l'effet d'inattendu, de surprise, dont les exploitations discursives sont développées dans la section 3.

## 2. LA VÉRITÉ ENTRE REPRÉSENTATION ET MONSTRATION

Les classifications conceptuelles des NSS réunissent régulièrement *fait, vérité, réalité* par leur charge modale ramenée dans le domaine de l'épistémique comme engagement du locuteur quant à la vérité de la proposition subordonnée (Schmid 2000). A ce titre, les NSS sont censés assurer un rôle de caractérisation du contenu de la complétive comme représentant un fait, la vérité, respectivement la réalité. Cette propriété sémantique du nom assure la notoriété du cadre syntaxique analysé par Higgins (1979) sous le nom de construction spécificationnelle. Pourtant on ne peut pas manquer de relever une tension entre le rôle de caractérisation dévolu à ces noms et la propriété de non spécification en vertu de laquelle le nom doit être saturé sémantiquement par une complétive. Une telle propriété se traduit en intension par la présence d'un nombre réduit de traits sémantiques dans le contenu du nom sous-spécifié ; quel que soit leur nombre, ces traits assurent un noyau stable. Il en va ainsi de *fait* qui caractérise un contenu informatif réputé vrai. Schmid (2001) semble toutefois suggérer que la spécification est une propriété susceptible de degrés, ordonnant les noms sur un continuum. *Fait* est habituellement consigné dans les classifications comme étant parmi les moins spécifiés, surpassé pour l'anglais par *question, thing* qualifiés par Schmid (2000) de redondants par rapport au contenu propositionnel, comme en témoigne la possibilité de les effacer.

D'une manière générale, la possibilité qu'a le NSS d'être modifié par un adjectif rehausse le potentiel de caractérisation de la construction. Un test que les NSS sont censés vérifier régulièrement est la substitution de *consister* à *être* lorsque le NSS est en position de sujet. Van de Velde (2018) montre à partir de *fait* que l'acceptabilité est variable, étant étroitement liée à la présence d'un adjectif qui modifie le NSS, d'où elle tire la conclusion du statut figé de la locution qui sert à renforcer la force assertive de la phrase :

(4) Le fait important consiste en ce qu'il a réussi. / Le fait important consiste dans sa réussite./ *Le fait consiste en ce qu'il a réussi.

Van de Velde (2018) observe que cette contrainte peut être levée si l'article défini correspond à un emploi anaphorique :

(5) Un fait nouveau vient ruiner tout ce qui a été dit de lui. Le fait consiste en ce qu'il a réussi.
(6) On dit qu'il n'est pas fait pour faire des études. *Mais le fait consiste en ce qu'il a réussi. /Mais le fait est qu'il a réussi.

Tout en acceptant l'hypothèse d'une spécialisation fonctionnelle pour les cas qui résistent à la modification du nom *fait* par un adjectif, je récupère cette fonction dans le domaine de la pragmatique. L'explication que j'avance est que le rôle de caractérisation des NSS se trouve nettement en retrait au profit d'un statut sui-référentiel, ayant trait à l'acte d'énonciation lui-même. J'adopterai à ce propos une théorie pragmatique de la vérité.

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

En effet, le statut à accorder à la vérité s'est révélé en étroite corrélation avec le statut ontologique des faits. Austin (1961) prend position contre une théorie redondante de la vérité selon laquelle *être vrai* serait sémantiquement superflu dans la mesure où il ne fait qu'asserter la proposition elle-même. Selon une théorie déflationniste de la vérité, *Il pleut.*et *Il est vrai qu'il pleut.*sont des assertions, sans plus. Austin (1961) s'engage dans une analyse pragmatique en disant que la vérité n'est pas une propriété des propositions mais des énonciations, approche qui est radicalisée par Strawson (2013): dire qu'un énoncé est vrai, ce n'est pas asserter que des conditions sont satisfaites (correspondance avec les faits, conçus par Austin (1961) comme des états de choses du monde), mais c'est engager la responsabilité du locuteur à titres différents : confirmer, garantir, corroborer, reconnaitre, admettre etc.

Intégrer les patrons de construction soumis à l'étude à une théorie de la sui-réflexivité ou de la monstration mine, comme je l'ai mentionné précédemment, l'hypothèse du statut descriptif à accorder aux NSS discutés. Une telle piste sera poursuivie en assimilant les constructions au marquage de la force illocutoire. Avant de creuser cette piste, il convient de relever deux emplois discursifs de *vérité*, qui apparaissent comme étant symétriques dans un mouvement argumentatif particulier, celui de la concession – *il est vrai que* et *la vérité est que.* La première tournure introduit une information tenue pour acquise, alors que la deuxième introduit une information nouvelle :

(7) Il est vrai que P, mais Q.
(8) P, mais la vérité est/ le fait est que Q.

Le premier cas illustre un fonctionnement typique de la concession où une première entité P est accordée par le locuteur (et conçue par un autre locuteur), alors que Q est centrale (Rossari 2014). Dans le premier cas, *il est vrai que* marque la force illocutoire de ce qui est reconnu ou admis, dans le deuxième, en tant qu'élément central, Q est l'énoncé par rapport auquel le locuteur assume sa responsabilité. L'énoncé Q en (8) marque également l'engagement du locuteur mais avec une modulation, apportée par la structure informationnelle. Comme le contenu de Q est nouveau en tant qu'il fait l'objet de la focalisation, j'analyserai ce deuxième cas en termes de vérité à laquelle le locuteur se rend, car elle s'impose avec la force de l'évidence.

Un deuxième paramètre d'analyse des constructions retenues est leur rapport à la négation. Si *Il est vrai qu'il pleut* a une contrepartie négative : *Il est faux qu'il pleuve*, il n'en va pas de même pour les constructions à l'étude :

(9) *La fausseté est que…/ *La vérité n'est pas que

Intégrant la couche illocutoire, *le fait est que / la vérité est que Ph* deviennent des préfixes performatifs. Je reprends à Ducrot un critère pour repérer les performatifs qui concerne le passage du style direct au style indirect :

(10) Il m'a dit : Je te promets un livre. / Il m'a promis un livre.
(11) Il m'a dit : Je t'apporte un livre. /? Il m'a apporté un livre.
(12) Il m'a dit : Le fait est que je suis un idiot. / Il a reconnu être un idiot.

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

Les performatifs ont cette propriété que leur énonciation accomplit l'événement qu'ils décrivent. L'action de promettre est la fonction même de l'énonciation, à la différence de l'action d'apporter en (11). La force illocutionnaire ne fait pas partie de ce qui est dit mais de ce qui est montré, du niveau sui-référentiel, logé à l'enseigne de la monstration. Selon une acception largement acceptée, relève de la monstration tout ce qui n'est pas justiciable en termes de valeur de vérité ou de fausseté. Les travaux de Ducrot ont montré que la monstration concerne, au-delà du sens illocutoire ou argumentatif de l'énoncé, des mots ou syntagmes qui « qualifient le sens illocutoire ou argumentatif de l'énoncé » (*apud* Kronning 2013). Il en va ainsi dans le cas de *peut-être* en (13) qui n'affirme pas la possibilité de la venue de Pierre mais il la joue, d'où l'impossibilité de dire :

(13) *Il est faux que peut-être Pierre vienne.

Ducrot en arrive à étendre ce comportement aux marqueurs extra-prédicatifs en général : « au moment où les modalités présentent le plus nettement le caractère extra-prédicatif, elles tendent à rejoindre la catégorie plus vaste des actes de parole, lesquels sont montrés » (*apud* Kronning 2013).

En étudiant la contribution des épistémiques à la valeur de vérité, Papafragou (2006) rejoint une conclusion similaire *mutatis mutandis* – elle revendique une dimension indexicale pour une catégorie de marqueurs, qu'elle appelle subjectifs dans la mesure où les mondes possibles dans l'arrière-plan conversationnel sont restreints à ce que le locuteur connait au moment de l'énonciation. *It may rain tomorrow* peut se voir attribuer une lecture subjective, s'agissant d'une perspective fondée sur des preuves personnelles et faillibles ou objective, si la perspective est fondée sur des données scientifiques ou des calculs. Je considérerai que *le fait est que* et *la vérité est que* revendiquent de plein droit une dimension indexicale, ce qui présente en outre l'avantage d'expliquer la contrainte qui pèse sur le temps verbal de la copule, restreint au présent de l'indicatif. Concrètement, cette dimension déictique justifie l'emploi du présent qui branche l'acte sur une situation d'énonciation particulière. *Le fait est que* signale un contenu qui s'impose avec la force de l'évidence, le locuteur ne fait que se rendre à l'évidence, d'où la paraphrase *il faut admettre que, il faut reconnaître que* proposée par le TLF. En cause une implicature d'inattendu, corollaire de la structuration informationnelle, plus précisément de la présence d'une focalisation contrastive.

Je reviens brièvement au fonctionnement de *fait* pour envisager un cas hautement intéressant, celui où le contenu de la complétive est lui-même modalisé. J'aborderai pour commencer le cas où la complétive est enchâssée sous *le fait est que* à partir d'une observation faite par Austin (1961). Celui-ci souligne que tout contenu de nature propositionnelle peut être qualifié de *fait* tant que les contraintes sémantiques sont respectées. S'y dérobent les cas où le contenu est modalisé : *Le chat peut être sur le tapis* n'a pas de valeur de vérité et cette proposition est par ailleurs compatible avec *Le chat peut ne pas être sur le tapis.* Il en conclut que *il est vrai que* et *il est probable que* sont au même niveau[2] et, de plus, incompatibles. Pour revenir aux exemples du corpus, les seuls cas relevés à propos du NSS *fait* dans la structure spécificationnelle contiennent un *devoir* évidentiel dans la complétive. Leur dénominateur commun est que le point de vue présenté dans la complétive n'a pas comme origine le locuteur mais que ce dernier y adhère au bout

[2] « In the same line of business» (Austin, 1961: 100).

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

d'un processus inférentiel de co-construction du sens. En (14) on a le marqueur évidentiel, « au regard de ceux qui ne l'auraient connu qu'autrefois » qui présente la source de la connaissance ; en (15) c'est parce que le locuteur suit le trajet inférentiel qui amène le sujet d'énoncé *elle* à avoir une belle impression de Mussolini. Si le locuteur assume un jugement qui ne lui appartient pas, c'est parce qu'il a recours à une inférence qui lui permet d'emprunter la perspective de l'autre, à laquelle il adhère. En (16), le verbe *croire* renvoie à un monde possible à un moment différent du présent du locuteur. En (17), il s'agit du point de vue du locuteur que celui-ci élargit par inférence à l'ensemble de la communauté concernée :

(14) Du Guet, lui-même, à Paris, et son ami, don Hilarion Le Monnier, bénédictin de Saint-Vannes, jugèrent indispensable de réfuter l'éclectisme de Nicole en matière de grâce. Le fait est que Nicole devait sembler reculer de beaucoup au regard de ceux qui ne l'auraient connu qu'autrefois sous le nom de Wendrock. (Saint-Beuve, *Port-Royal*, 1859, p. 390)
(15) Elle a vu passer Mussolini en voiture découverte, l'air très aimable et détendu. Il lui a fait une belle impression. Le fait est que ce fils de forgeron doit avoir une extraordinaire personnalité pour être devenu ce qu'il est. (Lazard, *Journal*, 1930, p. 170)
(16) Je ne veux plus vous voir, vous me fatiguez, vous m'êtes insupportable. Et voilà le sens du billet tout mitigé qu'il est. Oh ! La vérité est que je ne croyais pas être si haïssable. (Marivaux, 1723, p.212)
(17) Le journal a une clientèle d'insouciants et d'heureux, d'actrices et de mondaines ; le fait est que je ne dois pas les faire rire beaucoup. (Vallès, *L'insurgé*, 1886, p. 87)

Invoquer la valeur performative de la vérité, c'est rehausser la subjectivité comme aspect principal des patrons constructionnels à l'étude. Or, une telle hypothèse va à l'encontre de la factualité généralement assumée pour décrire leur fonctionnement (Schmid 2001, Lenepveu 2009), factualité envisagée comme une stratégie d'objectiver l'information. A l'encontre de ces derniers, il convient de mentionner que les exemples qui véhiculent un contenu évaluatif sont légion. On en a la preuve en (18) à travers les adjectifs *bienfaisant, purifiant, édifiant* :

(18) Peut-être que je romance et que j'idéalise, mais ce n'est pas certain. Le fait est que le voisinage de cette aimable créature est bienfaisant, purifiant, édifiant même. N'est-il donc pas juste que je lui en aie de la gratitude ? (Amiel, *Journal intime*, 1866, p.113)
(19) Le monde aime mieux aller en face. Chez nous on trouve que c'est trop triste. Le fait est que la maison n'est pas bien agréable, je ne suis pas belle, j'ai les fièvres. (Daudet, *Lettres*, 1879, p. 174)

J'aborderai dans la section suivante la notion de factualité comme une stratégie particulière de conceptualiser l'information avant de relever la non-correspondance entre la source de l'information, qui est le locuteur comme souligné précédemment, et le codage évidentiel choisi, sous le dehors de la factualité, qui suppose l'effacement du locuteur pour rendre l'information objective.

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

## 3. LA FACTUALITÉ COMME POSITIONNEMENT ÉPISTÉMOLOGIQUE

Je poursuivrai un recalibrage de la charge modale des NSS retenus sur des bases pragmatiques en passant de l'épistémique (Schmid 2000) à l'évidentiel (Mushin 2001). Ce passage s'opère en douceur sachant que les frontières entre les deux sont particulièrement labiles. Les tenants d'une séparation entre les deux attribuent à l'épistémique la codification du degré d'engagement de la part du locuteur et à l'évidentiel la codification de la source de l'information (De Hann 1999). Mushin (2001) opère un tournant pragmatique dans l'étude de l'évidentialité en relevant la dimension indexicale de celle-ci en plus de la couche proprement modale, de nature épistémique. Cette nature déictique se traduit par le fait que l'information est ramenée à une instance responsable de ce qu'elle appelle évaluation épistémologique. Pour Mushin (2001), la façon dont un locuteur choisit de représenter l'information véhiculée revient à l'adoption d'un positionnement épistémologique particulier, qu'il s'agisse d'expérience personnelle, rapportée ou, ce qui m'intéresse par rapport à mon propos, de factualité. Une conséquence de l'approche pragmatique de l'évidentialité est que les critères fonctionnels l'emportent sur les critères formels, ce qui fait que les patrons constructionnels à l'étude peuvent eux aussi prétendre à être analysés comme des marqueurs évidentiels.

Camper sur un positionnement épistémologique, c'est dévoiler une source particulière de la connaissance et évaluer celle-ci selon la façon dont elle a été acquise, même si des pressions pragmatiques diverses peuvent amener un divorce entre la nature et le statut de la source de l'information et leur acquisition effective. J'explorerai à ce propos la piste de la factualité comme positionnement particulier qui suppose l'absence de représentation de la source de l'information. Les observations précédentes sur *le fait est que / la vérité est que* remettent en question une telle hypothèse, mais ce sera l'occasion d'étoffer l'analyse pour mettre en avant la non-correspondance entre la source de l'information et le positionnement épistémologique.

### 3.1. Un fait qui ne rime pas avec la factualité

Relier la notion de fait à la factualité comme position épistémologique particulière est une piste qui, pour évidente qu'elle soit, demande à être creusée davantage. Je montrerai qu'il n'en est rien mais le détour sera enrichissant en lui-même. Définie par Mushin (2001) comme un positionnement épistémologique particulier, la factualité se caractérise par l'absence de représentation de la source de l'information. La justification en est double : ou bien il s'agit d'une information censée être connue par l'ensemble de la communauté ou bien la source n'est pas importante pour établir la validité de l'information. La motivation principale en est à chercher dans le besoin du locuteur d'objectiver l'information fournie. Pour y parvenir, le locuteur se met en retrait, il se dissocie de sa représentation.

Cette présomption de factualité est revendiquée par Schmid (2001) à travers la présupposition. Celle-ci émerge naturellement à partir du cadre syntaxique de la construction spécificationnelle qui sert par ailleurs de pré-découpage de la structure informationnelle. Plus précisément, le nom sous-spécifié intègre un syntagme défini qui déclenche une présupposition d'existence : en l'occurrence, il existe un fait, une réalité, une vérité. Envisagée sous un angle pragmatique, cette présupposition est à comprendre comme

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

une information partagée par l'ensemble de la communauté. Schmid (2001) analyse cela comme une spécificité de la construction, la spécification selon laquelle il y a plus d'information à suivre :

(20) Je passe au contraire pour enthousiaste et exalté. Le fait est que ma vocation est une vie tranquille. (Hugo, *Lettres*, 1822, p. 38) /je dois dire, admettre que
(21) Il y a un fait (et je vais dire quel est ce fait)

La structuration informationnelle introduite par la construction spécificationnelle suit de près celle de la structure pseudo-clivée. Schmid (2001) souligne que son rôle communicatif est d'attirer l'attention sur le contenu de la complétive, comme la paraphrase par *ce qui est important* empruntée à Dik (*apud* Schmid 2001) en témoigne :

(22) De plus, le président de la fédération radicale socialiste a fait une affiche en ma faveur qui a fait également très mauvais effet. Le fait est que j'ai été battu. (Claudel, *Partage*, 1906, p. 89)
(23) Ce qui est important, c'est que j'ai été battu.

La présupposition sert à Schmid (2001) de ressort sémantique et pragmatique pour activer le potentiel rhétorique de la construction. Elle force l'adhésion des interlocuteurs dans la mesure où elle présente comme étant objectivement vrai ou comme étant un fait ce qui n'est que l'opinion personnelle du locuteur. D'où la conclusion de Schmid (2001) qu'il s'agit d'un renforcement évidentiel, qui participe d'une intention d'objectivisation. Pour l'auteur cité, *le fait / la vérité est que* sert au locuteur à présenter un contenu informatif comme étant un fait extérieur, inévitable. Mon analyse de la section précédente est censée moduler un tel constat : le contenu propositionnel s'impose au locuteur avec la force de l'évidence, et fait du locuteur une instance d'évaluation dans le contexte approprié. Par rapport à l'acception de la factualité chez Mushin (2001), il convient de remarquer que l'insertion d'un contenu culturellement ou mutuellement partagé crée un enchaînement discursif incongru. En cause, les contraintes communicatives de la construction qui sert à introduire un fait nouveau, inattendu. En introduisant un élément nouveau, le locuteur en garantit la pertinence. Or ce qui est déjà connu voit ses chances d'être pertinent minimisées. Si mettre en avant une information nouvelle est une stratégie à part soi, le propos fréquent de la construction est de présenter un foyer contrastif en soulignant que ce qui suit est en opposition avec ce qui a été dit ou avec les attentes de l'interlocuteur. On en a la preuve dans l'exemple (20), ou encore en (24). La température où le fer fond a moins de chances d'être connue que celle où l'eau bout :

(24) Tu dois refaire l'expérience. ?Le fait est que l'eau bout à 100 degrés. / que le fer fond à 1538 degrés.

Le contenu de la complétive enchâssée sous *le fait / la vérité est que* est souvent porteur d'un jugement subjectif qui ne saurait prétendre à l'objectivité :

(25) Eh, mon Dieu ? Qu'ai-je donc fait de si révoltant ? Le fait est que j'ai été surprise de vous trouver en conversation animé avec un garçon menuisier. Qui ne l'eût été à ma place ? (Sand, *Le compagnon*, 1851, p. 207)

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

(26) Le suicide est-il permis ? Est-il défendu ? Ai-je tort ? Ai-je raison ? Le fait est que je vais me tuer, voilà tout. (Du Camp, *Mémoires*, 1853, p.19)
(27) Depuis ce temps je suis devenu un ami avéré du peuple. C'est un axiome, le fait est que je méprise souverainement la politique. (Gobineau, *Pléiades*, 1874, p.107)

La propriété de l'information véhiculée de ne pas être sujette à controverse que Mushin (2001) attribue à la factualité ne lui est pas spécifique, ce qui rend difficile la tâche de tester le contenu factuel. L'expérience personnelle, qui est un positionnement épistémologique particulier, l'exhibe pour des raisons différentes. On voit difficilement à partir de l'énoncé (27) un enchaînement du type : Comment le sais-tu ?/ Ce n'est pas vrai.

D'une manière plus large, le but communicatif de la construction l'emporte sur le sens descriptif des NSS, comme il sera montré dans la section suivante.

### 3.2. Le focus contrastif et la lexicalisation d'une implicature d'inattendu

J'argumenterai dans cette section en faveur d'une lexicalisation de l'implicature stipulant que l'information véhiculée par la complétive enchâssée dans *le fait/la vérité/réalité est que* est inattendue. La construction spécificationnelle suit en cela le comportement des particules sensibles au focus ayant lexicalisé une partie des sens attachés au focus contrastif, c'est le cas de *même* marquant que la proposition assertée est relativement inattendue ou de *seulement* exprimant l'exhaustivité.

À la suite de Zimmerman (2006), j'aborde la focalisation en termes pragmatiques au niveau de la structure du discours et non pas comme renvoyant à l'existence d'alternatives. La focalisation contrastive véhicule ainsi une information concernant les suppositions de l'auditeur au sujet de l'arrière-plan discursif[3]. Selon Zimmerman (2006), la focalisation contrastive suppose de la part du locuteur l'hypothèse selon laquelle l'auditeur ne va pas considérer le contenu du constituant ou de l'acte énonciatif comme susceptible de devenir arrière-plan conversationnel. Dans les termes de Zimmerman (2006), le locuteur utilise la focalisation contrastive s'il a des raisons de croire que l'auditeur va être surpris par l'assertion ou par l'acte de langage contenant l'élément focalisé. L'auteur cité tire de là un contraste entre l'information véhiculée par le locuteur et les attentes de l'auditeur. D'où le propos du locuteur d'utiliser des formes marquées.

L'exploitation discursive de cet élément de surprise, d'inattendu suit la direction de la confirmation – dans le premier cas, contre toute attente, le personnage est affecté par la mort de Madame Meursault – ou de l'opposition (30) :

(28) Mais lui et votre mère ne se quittaient plus. A l'asile on les plaisantait, on disait à Pérez : c'est votre fiancée. Lui riait, ça leur faisait plaisir. Et le fait est que la mort de Madame Meursault l'a beaucoup affecté. (Camus, *L'étranger*, 1942, p. 67)
(29) Toi, dit la petite dame en me regardant, on ne t'a pas appris à respecter les vieilles personnes ? Apporte-moi un siège, galopin. Le fait est que nous étions si surpris que nous restions cloués sur nos chaises. (Guilloux, *Le pain*, 1942, p. 336)
(30) Mais enfin, chacun voit qu'à la faveur de ce désordre les séparatistes préparent l'invasion. Mais le fait est que personne ici ne donne dans le pessimisme. (De Gaulle, *Discours*, 1970, p. 78)

[3] Je traduis ainsi le terme anglais *commonground.*

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

L'idée d'écart[4] utilisée ailleurs par Rossari (1992) convient peut-être le mieux pour décrire l'emploi de la focalisation contrastive. L'hypothèse selon laquelle le sens conceptuel des NSS s'oblitère mais ne disparait pas sera discutée dans la section suivante où il sera montré que *fait, vérité* et *réalité* ne sont pas sur un pied d'égalité. Si la lecture d'opposition associé à *le fait est que/ la vérité est que* apparaît le plus souvent à la faveur du contexte (cooccurrence avec des adverbes d'opposition), *la réalité est que* n'a pas besoin de cet artifice pour convoquer une lecture d'opposition. La seule exception est le cas où le nom *réalité* a une lecture anaphorique.

## 4. DE LA MONSTRATION AU CONTENU INSTRUCTIONNEL

J'analyserai dans cette section les constructions spécificationnelles comme des marqueurs discursifs en dressant un parallèle entre *le fait est que* et *en fait* ou *de fait*, *la vérité est que* et *en vérité, la réalité est que* et *en réalité*[5]. Je pars du constat que dans les constructions spécificationnelles l'essentiel de l'information est porté par la complétive alors que les noms sous-spécifiés sont censés fournir des instructions sur la façon dont il faut interpréter ces informations. Mon propos est de montrer que ces constructions spécificationnelles livrent des instructions au même titre que les marqueurs discursifs dont les instructions aident le lecteur/auditeur à intégrer l'unité hôte dans une représentation mentale cohérente du discours (Hansen 1998). La reconnaissance d'un sens instructionnel des marqueurs discursifs n'entraîne pas un blanchiment du sens conceptuel – ou plutôt il n'est pas exclusif du sens conceptuel, mais ce dernier n'est plus saillant. Il s'ensuit que leur contribution n'est pas évaluable en termes de valeur de vérité mais s'opère au niveau de l'organisation discursive.

Passer du marquage de force illocutoire au marquage de la cohérence textuelle n'est pas un phénomène isolé, *je dois dire que/il faut dire que* sont des marqueurs qui empiètent sur les deux domaines. Les phénomènes réunis autour de la monstration et la description sémantique en termes instructionnels convoquent deux traditions nourries par la pragmatique qui se recoupent facilement. Blakemore (2006) assigne un contenu procédural à des éléments qui affectent la façon dont une énonciation est traitée et qui ne contribuent pas au niveau conceptuel. Ducrot, qui met la monstration à l'honneur dans la sémantique linguistique, considère que les commentaires de l'énoncé sur son énonciation sont montrés et que ce sont ces commentaires montrés qui représentent le sens de l'énoncé.

Avant de développer le parallélisme entre les marqueurs discursifs et les constructions spécificationnelles, il convient d'écarter une piste d'analyse proposée par Aijmer (2007) qui assimile les constructions spécificationnelles aux verbes recteurs faibles. Si le fait que la complétive soit porteuse de sens rappelle le renversement des relations hiérarchiques à l'intérieur des structures à verbes recteurs faibles, les constructions spécificationnelles n'en exhibent pas les traits habituellement recensés : sur le plan syntaxique, elles n'ont pas la liberté de position de ces derniers qui peuvent figurer en position médiane ou finale et, sur le plan sémantique, elles expriment un engagement fort du locuteur et non pas un affaiblissement.

[4] Rossari (1992) parle d'écart pour décrire le fonctionnement de *en fait*: le point de vue introduit par *en fait* s'écarte toujours plus ou moins fortement du point de vue auquel il renvoie.

[5] Le nom *certitude* sera traité en parent pauvre, autant dire qu'il sera absent de cette étude.

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

Je ne suivrai pas Aijmer (2007) mais je montrerai en revanche que l'usage façonne la carrière de marqueur discursif de *le fait / la vérité / la réalité est que*. Leurs fonctions communicatives sont largement déterminées par les manipulations que la vérité subit sur le plan discursif : ou bien le locuteur s'inscrit en faux ou bien il confirme un point de vue antérieur. D'une manière générale, le fait pour un locuteur d'assumer d'une façon appuyée la valeur de vérité est sujet à caution pour l'interlocuteur car cela suggère l'existence de raisons d'en douter. La concession illustre une telle configuration particulière, mais nous verrons qu'elle n'épuise pas les valeurs, bien qu'elle soit responsable de la réputation de marqueur d'opposition qu'on prête habituellement aux constructions *le fait / la vérité / la réalité est que*. Une telle perspective est confortée par la cooccurrence avec des marqueurs d'opposition (*mais, au contraire*). Associées à un mouvement argumentatif particulier, ces constructions finissent par en emprunter la couleur en subissant un processus de routinisation (Detges et Waltereit 2016). Ce sont ces mouvements argumentatifs au rythme desquels le discours assure sa cohérence qui mènent à la création des marqueurs discursifs au nombre desquels je compte : *le fait / la vérité / réalité est que Ph*. Je reprends à mon compte l'explication de Detges et Waltereit (2016) qui, en insistant sur la nature du phénomène impliqué, en l'occurrence, la routinisation, est théoriquement neutre quant aux paradigmes habituellement invoqués, grammaticalisation ou pragmaticalisation. Le débat fait toujours rage entre les tenants des deux approches et ce n'est pas l'objectif du présent travail de trancher entre les deux[6].

### 4.1. Le destin tout tracé de la périphérie gauche

Je plaiderai en faveur de la thèse que l'émergence d'un sens fonctionnel ayant trait à la cohérence discursive pour *le fait / la vérité / la réalité est que* est un corollaire de la position des unités étudiées dans la périphérie gauche de la phrase. Des études fonctionnelles ont été menées sur les deux périphéries, droite et gauche, pour analyser leur contribution respective en termes instructionnels. De par leur position qui leur assure une portée large, les unités se trouvant à la périphérie gauche en arrivent à fournir des instructions sur la façon d'interpréter la séquence suivante, d'où leur rôle dans la cohérence discursive (Haselow 2015). Les phénomènes associés à la périphérie gauche sont réguliers au point que l'emplacement d'une unité à cet endroit particulier devient un diagnostic à part soi, ou plutôt un raccourci explicatif. J'en profiterai pour étudier le parallélisme entre *le fait / la réalité / vérité est que* et les marqueurs discursifs *en fait, en vérité, en réalité*. Ces derniers ont été particulièrement bien étudiés, ce qui me permet de renvoyer directement aux études de cas particuliers. Ces études convergent sur un constat : leur évolution diachronique les conduit invariablement à la périphérie gauche où ils acquièrent le statut de marqueur discursif. C'est là que je reprends leur analyse à travers leurs similitudes avec les constructions spécificationnelles à l'étude. S'il arrive dans les analyses menées à leur propos de tenir pour acquis le statut figé qui accompagne cette spécialisation fonctionnelle, un examen attentif montre que celui-ci ne reste que relatif, corollaire du fait qu'il n'y a pas de blanchiment sémantique impliqué, mais uniquement une spécialisation fonctionnelle. Je renvoie ainsi à Lenepveu (2009) qui, en étudiant le figement de *le fait est que*, relève des propriétés sans toutefois les expliquer :

[6] L'un des enjeux est la façon dont il faut comprendre la grammaire, au sens restreint (grammaticalisation) ou au sens large, en y intégrant la pragmatique (pragmaticalisation).

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

- Le présent de l'indicatif est concurrencé très marginalement par l'imparfait. Si Lenepveu (2009) se contente de relever cela, mon explication convoque la dimension indexicale de *fait* à l'intérieur de cette construction particulière, qui se rapporte à la situation d'énonciation. Pourvu d'un ancrage temporel assuré par la complétive, un fait est toujours vrai.
- Une construction infinitive ne peut se substituer à la complétive, exclusion expliquée par Van de Velde (2018) sur le plan syntaxique par l'absence d'un lien de coréférentialité du sujet.
- La présence d'un adverbe ayant la fonction de connecteur pragmatique au sein de la construction : le fait est cependant que…(Lenepveu 2009)
- La modification par un adjectif qualificatif, quoique peu représentée (cas déjà discuté).

### 4.2. *Le fait est que* vs. *en fait, au fait*

Je rejoins Lenepveu (2009) pour dire que *le fait est que* assure dans le discours tantôt une valeur confirmative tantôt une valeur oppositive, ce qui en fait l'équivalent de *en fait*, respectivement *au fait*. Les trois éclairent le fonctionnement discursif de *fait* sous des angles différents ; je montrerai que leurs emplois se rejoignent sans se recouper parfaitement. Schwenter et Traugott (2000) retracent l'évolution diachronique de *fact* jusqu'aux emplois de marqueurs discursifs instanciés par *in fact*. C'est la valeur épistémique qui sert de catalyseur dans le rapprochement à faire entre *le fait est que* et *en fait*. Schwenter et Traugott (2000) expliquent le développement de celle-ci pour *in fact* à partir du sens d'occurrence ou sens événementiel de *fait* : une inférence invitée émerge discursivement selon laquelle l'occurrence est une source d'évidence. Le glissement sémantique du sens d'action à celui d'authenticité pour *fait* prédit selon les auteurs cités l'évolution de *en fait* dans le domaine de l'épistémique. J'ai plaidé pour le statut de marqueur évidentiel de *le fait est que* au sens où le contenu de la phrase enchâssée s'impose avec la force de l'évidence.

*En fait* et *le fait est que* convergent sur une valeur discursive particulière, celle d'opposition, issue des contextes qui expriment eux-mêmes l'opposition, où ils sont co-occurrents avec *mais, pourtant*. Schwenter et Traugott (2000) convoquent à ce propos une maxime de manière : si le locuteur met en relief la valeur de vérité, il laisse entendre à l'interlocuteur qu'il a des raisons de douter.

(31) Je suis étonné d'avoir supporté cette direction de l'abbé Altermann (mais en fait je ne l'ai pas supporté). (Mauriac, *Signes*, 1983,p. 89)
(32) Il eût été naturel que je questionasse ma mère mais le fait est que je me sentis incapable de lui répéter ce que mes deux bourreaux inconscients m'avaient dit. (Bourget, *André Cornélis,* 1987, p. 17)

Si le *fait est que* emboîte le pas à *en fait*, il n'en assume pas toutes les valeurs. Alors que *en fait* rompt avec l'épistémique pour évoluer sur le plan rhétorique, *le fait est que* reste résolument cantonné dans l'épistémique, et son rapport à la véridicité indéfectible. La valeur rhétorique de *en fait,* qui représente l'aboutissement du processus diachronique,

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

consiste à introduire un argument plus fort sur une échelle. A ce titre, *en fait* est un test régulièrement utilisé dans les études portant sur la scalarité pour vérifier la force d'un élément sur une échelle. *En fait* sert à annuler l'implicature déclenchée par *aimer* en (33). En effet, *aimer* se trouve au-dessous d'*adorer* sur une échelle d'intensité et convoque une implicature déclenchée par la première sous-maxime de quantité de Grice 'donnez autant d'information qu'il est requis'. Pour un locuteur, dire qu'il aime quelqu'un, c'est impliciter qu'il ne l'adore pas, d'où le rôle de *en fait* pour annuler cette implicature. *Le fait est que* ne saurait endosser cette valeur étant donné la palette d'emplois ou jeux de langage que la pragmatique prédit (confirmer, engager sa responsabilité etc.), d'où l'impossibilité de (34) :

(33) J'aime ce peintre, en fait je l'adore.
(34) *J'aime ce peintre, le fait est que je l'adore.

La fonction confirmative peut s'attacher à l'emploi de *le fait est que* dans deux configurations syntaxiques, que la construction soit ou non introduite par *et.* Cette valeur confirmative m'amène à soutenir contre Aijmer (2007) l'impossibilité pour *le fait est que* d'introduire un argument plus fort.

(35) Est-ce que je deviendrais vraiment peintre ? Le fait est que je ne sors de l'atelier que pour lire mes histoires romaines à gravures, notes, cartes géographiques. (Bashkirtsheff, *Journal*, 1887, p. 503)
(36) Rien n'est laissé au hasard dans la religion. Tout exercice qui semble, au premier abord, inutile a une raison d'être, se disait-il, en sortant dans la cour. Et le fait est que le rosaire, qui ne parait être qu'une toupie de sons, remplit un but. (Huysmans, *En route*,1895, p. 75)

Il est habituel de réunir ces emplois sous une même enseigne de justification – explication ou élaboration – alors qu'il y a lieu de les distinguer. A la suite de Carston (1993), je considérerai que ces interprétations se trouvent exclues lorsque *le fait est que* est introduit par la conjonction *et*. En cause, le fonctionnement de la conjonction qui signale une seule unité syntaxique, qui se voit doubler sur le plan pragmatique par l'existence d'une seule énonciation. Or une énonciation, dit Carston (1993), véhicule en bloc l'hypothèse de sa propre pertinence. Il s'ensuit que l'un des membres de la conjonction ne peut pas fonctionner comme l'explication de l'état de choses représenté dans le deuxième segment dans la mesure où, par nature, les questions et les réponses sont des énonciations séparées.

### 4.3. *La vérité est que* vs. *en vérité*

*Si le fait est que* commence à s'imposer au 19$^{e}$ siècle, la première occurrence de *la vérité est que* que j'ai pu trouver dans Frantext remonte au 14$^{e}$ siècle (41). A la différence de *en vérité* qui me servira de point de repère, *la vérité est que* ne subit pas de changement de catégorie, mais uniquement une spécialisation fonctionnelle. Les deux ont un fonctionnement similaire, comme on peut le voir pour le 17$^{e}$ siècle en (38) et (39). Combettes (2007) relève la cooccurrence de *en vérité* avec les verbes de parole, comme *dire*, pour en faire un modalisateur d'énonciation y compris dans les cas où il y a l'ellipse du verbe de parole. Le contenu modalisé s'impose avec la force de l'évidence, ce qui veut dire un engagement fort de la part du locuteur qui débouche sur l'aveu (39) ou une vérité généralement établie (42) :

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

(37) Je vous le dis en vérité, ils ont reçu leur récompense. (Bossuet, 1694, p.88))
(38) (…) vous fûtes bien aise de me trouver innocent, que rien ne m'ôtera jamais de l'esprit, que vous ne m'avez châtié que parce que vous avez cru que je le méritais : et la vérité est que je le méritais aussi. (Bussy-Rabutin, *Lettres*, 1681, p. 93)
(39) L'on loua ma fermeté, l'on devait blâmer mon imprudence ; celle-ci était effective, l'autre n'était qu'imaginaire. Et la vérité est que je n'avais fait aucune réflexion sur le péril. (Retz, *Mémoires*, 1679, p. 286)
(40) C'est une maladie générale qui semble incurable et dont nous sommes les seuls instruments. Et néanmoins la vérité est que chacun de nous en son particulier y peut mettre ordre. (Pasquier, *Lettres*, 1613, p. 89)
(41) Et la vérité est que celui qui demeure en quelconque opinion indifféremment, il est dit continent selon l'accident ou improprement. (Oresme, *Le Livre*, 1370)
(42) Ils firent l'isle de Delos, qui était leur naissance, stable et ferme. La vérité est que en Delos se faisaient grans tremblements de terre, si que nuls n'y pouvaient demeurer, mais Apollo commenda aucuns sacrifices là etrefaictz et que l'on n'y entrastaulcunsmoys, et par ainsin seraient stable. Ce qui fut faict. (Thenaud, *Traité*, 1515, p. 100)

Les contextes oppositifs sont pour Combettes (2007) à l'origine du développement du sens de modalisateur d'énoncé de *en vérité*. La thèse de Combettes (2007) est que l'opposition ne s'établit pas entre des actes de parole 'P, mais je dis en vérité que' mais entre les contenus des énoncés dans un enchaînement comme '(en apparence) P1, mais en vérité P2' :

(43) Il a été un peu long, mais en vérité il a dit de bonnes choses, et de bon cœur. (Choisy, 1687, *apud* Combettes 2007)

J'ai du mal à voir dans l'exemple précédent repris à Combettes (2007) l'opposition entre apparence et vérité (ou réalité). Par ailleurs, cet emploi de *en vérité* recoupe parfaitement celui de *la vérité est que* : Il a été un peu long, mais la vérité est qu'il a dit de bonnes choses, et de bon cœur. Selon la théorie de l'argumentation, *mais* signale une anti-orientation argumentative : la première proposition est un argument pour une conclusion C alors que la deuxième proposition est un argument pour une conclusion non-C ; si opposition il y a, celle-ci est entre le point de vue accordé dans la première proposition et le point de vue pris en charge par le locuteur dans la deuxième. On a déjà vu que l'assertion a un lien étroit avec la vérité et que rehausser celle-ci n'est pas redondant mais signale que le contenu s'impose avec la force de l'évidence. Il n'en reste pas moins hautement subjectif, comme en témoigne la présence des adjectifs évaluatifs *bonnes*, *bons.*

### 4.4. *La réalité est que* vs. *en réalité*

*La réalité est que* se place en retrait par rapport aux autres marqueurs discutés, dans la mesure où, selon la théorie que j'assume, la vérité est une propriété des propositions ou des énonciations – qu'on peut analyser en termes de correspondance avec la réalité – alors que la réalité n'est pas une propriété des propositions ou des énonciations. Elle évoque en

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

revanche l'ancrage dans le réel comme source de la connaissance. C'est le critère ayant servi à Charolles et Pietrandrea (2012) pour faire de *en réalité* exophrastique un marqueur évidentiel « localisant la source de l'évidence dans la connaissance de la réalité ». Il en fait en outre un gage de la factualité qu'il oppose à l'expression de l'opinion, comme dans le cas de l'épistémique *peut-être* :

(44) En réalité, les dirigeants palestiniens sont terrorisés / *mais je n'en suis pas sûr. / et effectivement, …
(45) Peut-être est-il à la maison mais je n'en suis pas sûr.

*La réalité est que* marque un engagement personnel de la part du locuteur quant à la véridicité du contenu modalisé qui peut être corroboré par un état de choses dans l'extralinguistique, sans pour autant que l'expression d'une opinion personnelle soit exclue. J'ai précédemment décrit l'engagement du locuteur comme l'attitude de celui qui se rend à l'évidence, on dit d'ailleurs se rendre à la vérité comme l'on dit se rendre devant la réalité. Se revendiquer de la réalité illustre un mouvement argumentatif d'opposition, même en l'absence des moyens linguistiques pour appuyer cette opposition, comme la présence de l'adversatif *mais*. *En réalité* ne peut pas se substituer à *la réalité est que* en (46) dans la mesure où cette dernière a une fonction explicative par rapport à la première occurrence de *réalité,* il est donc en emploi anaphorique :

(46) Il serait temps de s'intéresser à la réalité, pas aux souvenirs pittoresques qui ne demandent qu'à remonter en quantité industrielle (…). La réalité est que, depuis qu'elle a passé le seuil de chez elle, elle n'a plus de nouvelle de papa et maman. (Garat, *Pense*, 2010, p. 584)/*en réalité

La description sémantique fournie par Charolles et Pietrandrea (2012) pour *en réalité* exophrastique convient également pour *la réalité est que* : il s'agit d'instructions pour reconsidérer un contenu déjà traité, ce qui suppose l'existence d'un contenu précédent. C'est un trait récurrent dans les descriptions de *en réalité* à la différence de *en fait*. Rossari (1992) lui prête une valeur de reformulation dans la mesure où ce connecteur permet au locuteur de revenir sur un énoncé précédent pour exprimer son contenu en des termes plus conformes à l'ordre du réel. De même que, pour Rossari (1992), *en réalité* englobe *en fait* qui peut avoir un sens oppositif sans qu'il en soit nécessairement le cas, *la réalité est que* inclut *le fait est que* en (49) :

(47) La réalité ne se plie pas à ma convenance, à la vôtre non plus, mademoiselle. La réalité est que les lignes sont fermées pour cause de neige sur voies. (Garat, *Dans la main du diable*, 2006, p.634)/*en réalité
(48) Certains de mes amis parlent de masochisme de haine sur moi-même. Je les plains. La réalité est que « je » n'existe pas, que le « moi » n'est jamais visé mais seulement franchi. (Gary, *Promesse*, 1960, p.161)/en réalité
(49) On contait que le général Bertrand, déguisé en charretier y avait fait de fréquents voyages et qu'il y avait distribué des croix d'honneur à des soldats et des poignées de napoléons à des bourgeois. La réalité est que l'empereur avait refusé de s'installer à l'hôtel de la préfecture ; il avait remercié le maire en disant : je vais chez un brave homme que je connais. /en réalité

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

## 5. CONCLUSION

Intégrant la construction dite spécificationnelle, les noms *fait*, *vérité* et *réalité* subissent une spécialisation fonctionnelle qui se traduit par une oblitération de leur valeur descriptive, comme l'absence de la modification des noms par un adjectif l'a montré. Le sens conceptuel ne disparaît pourtant pas lors de l'acquisition d'un sens instructionnel qui ramène ces constructions au marquage de l'évidentialité. A ce titre, elles expriment un engagement du locuteur quant à la vérité de la complétive sans qu'ils impliquent pour autant une intention d'objectivisation, comme Schmid (2001) le propose. Un effet de sens d'inattendu comme contrepartie de la focalisation contrastive est responsable en revanche du sens de vérité qui s'impose d'elle-même, y compris dans le cas où la phrase véhicule un jugement évaluatif. Les emplois discursifs des marqueurs retenus sont congruents avec une approche pragmatique de la vérité, servant à confirmer ou à exprimer une opposition par rapport à un point de vue antérieur. Le processus de routinisation à travers lequel ces marqueurs sont associés à des mouvements discursifs particuliers rend compte de leur spécialisation fonctionnelle (Detges et Waltereit 2016).

## BIBLIOGRAPHIE

Apothéloz, D., 2003, « La rection dite faible. Grammaticalisation ou différentiel de grammaticalité ? », *Verbum*, XXV, 3, 241–262.

Aijmer, K., 2007, « The interface between discourse and grammar: *The fact is that* »,dans:A. Celle, R. Huart (eds), *Connectives as Discourse Landmarks,* Amsterdam, John Benjamins, 31–46.

Austin, J. –L., 1961, « Truth », dans: Urmson J.O., Warnock G.J. (eds), *Philosophical Papers,* Oxford, Oxford University Press, 117–133.

Blakemore, D., 2006, «Indicators and procedures: *nevertheless* and *but*», *Linguistics*, 36, 463–486.

Carston, R., 1993, « Conjunction, Explanation and Relevance » consulté le 13 juin 2019 https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/0024384193900596

Charolles, M., P. Pietrandrea, 2012, « *En réalité*: de la modalisation à l'organisation du discours », *Travaux de linguistique*, 64, 111–142.

Combettes, B., A. Kuyumkuyan, 2007, « La formation des modalisateurs en français : le cas des locutions formées sur *vérité* », *Langue française*, 156, 76–92.

Dendale, P., 1990, « A propos de la vérité linguistique », *Travaux de linguistique*, 20, 5–21.

De Haan, F., 1999, « Evidentiality and epistemic modality: setting the boundaries », *Southwest Journal of Linguistics*, 18, 1, 83–101.

Detges, U., 2016, « Grammaticalization and pragmaticalization », dans: S. Fischer, C. Gabriel (eds), *Manual of Grammatical Interfaces in Romance*, 10, Berlin/Boston, De Gruyter, 635–657.

Godard, D., Jayez J., 1999, « Quels sont les faits ? » dans: M. Plénat, M. Aurnague, A. Condamines, J.-P. Maurel, C. Molinier, C. Muller (eds), *L'emprise du sens. Structures linguistiques et interprétation. Mélanges de syntaxe et de sémantiques offerts à Andrée Borillo par un groupe d'amis, de collègues et de disciples*, Amsterdam, Rodopi, 117–136.

Hansen, M.-B., 1998, « The semantic status of discourse markers », *Lingua*, 104, 235–260.

Haselow, A., 2015, « Left vs. right periphery in grammaticalization, The case of *anyway* », dans: A. Smith, G. Trousdale, R. Waltereit (eds), *New directions in grammaticalization research*, Amsterdam, John Benjamins, 157–186.

Higgins, H. R., 1979, *The Pseudo-Cleft Construction in English*, London, Routledge.

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)

Kronning, H., 2013, « Ducrot et Wittgenstein: le dit, le montré et le logos apophantikos », dans: F. Sullet-Nylander, H. Engel, G. Engwall (eds), *La linguistique dans tous les sens*, Stockholm, Vitters, 165–177.
Mushin, I., 2001, *Evidentiality and Epistemological Stance*, Amsterdam, John Benjamins Publishing Company.
Papafragou, A., 2006, «Epistemic modality and truth conditions », *Lingua*, 116, 1688–1702
Rossari, C., 1992, « De l'exploitation de quelques connecteurs reformulatifs », *Pratiques*, 75, 111–125.
Rossari, C., 2014, « La concession sans opposition à la lumière de la théorie argumentative de la polyphonie », Congrès national de linguistique textuelle, Université de Bâle.
Schmid, H.-J., 2000, *English Abstract Nouns as Conceptual Shells*, Berlin, Mouton de Gruyter.
Schmid, H.-J., 2001, « Presupposition can be a bluff. How abstract nouns can be used as presupposition triggers », *Journal of Pragmatics*, 33, 1529–1552.
Strawson, P.F., 2013, « Truth », dans : Virtual Issue 1, *Proceedings of the Aristotelian Society*.
Traugott, E., Schwenter S., 2000, « Invoking Scalarity. The development of *in fact* », *Journal of Historical Pragmatics*, 1, 7–25.
Van de Velde, D., 2018, « Pourquoi l'expression *être un fait* ne peut-elle s'employer au passé? » (manuscrit).
Zimmerman, M., 2006, « Contrastive focus » consulté le 10 juin 2019 https://www.ling.uni-potsdam.de/~zimmermann/papers/MZ2008-Contrast.pdf

**BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei**
**Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)**

BDD-A31978 © 2020 Editura Academiei
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-15 02:43:16 UTC)